

tre, datée du 10 Mars & écrite en arabe, au sujet d'un traité qu'il veut faire avec les Algériens, pour l'échange des esclaves chrétiens qu'ils lui ameneront, contre les esclaves mahométans qu'il aura dans ses états; dans le cas qu'il n'en ait point, il promet de paier mille piaftres fortes pour chaque esclave chrétien. Ce traité est visiblement fait contre les François & les Espagnols, puisqu'il ne restera pas d'autres esclaves à faire sur les côtes d'Afrique, de sorte que voilà de nouveaux ennemis suscités dans la Méditerranée au commerce françois & à celui de nos provinces orientales.

La grande flotte de Cadix reçoit tous les jours de nouveaux ordres, qui sont suivis de contre-ordres le lendemain. Si la politique de notre cabinet est de dérouter toutes les conjectures, elle y réussit parfaitement. Le camp formé en Andalousie ne fait aussi aucun mouvement, de sorte qu'on ne sçait absolument rien des projets ultérieurs de notre cour. Tout ce qu'on voit annonce seulement qu'elle persiste dans le dessein de faire respecter ses forces, & de n'en faire usage que lorsqu'il en fera absolument besoin.

Nous avons reçu par la voie de Malaga la nouvelle, que dom Jean de Araoz, commandant une division des chebecs du Roi, étant informé que les corsaires d'Alger, bloqués dans le port de Tanger, vouloient profiter de l'obscurité de la nuit & du vent impétueux qui souffloit la nuit du 8 de